



Bibliothèque et Archives du Musée des beaux-arts du Canada

Règles d'utilisation des collections, des installations de recherche et des services

Les collections et les installations de recherche de Bibliothèque et Archives sont destinées aux besoins des employés du Musée des beaux-arts du Canada. Le public peut les utiliser uniquement à des fins d'informations et de recherche ayant trait au domaine des arts.

Avant d'avoir accès à Bibliothèque et Archives il faut déposer au vestiaire les manteaux, porte-documents, les mallettes, sacs à dos et autres sacs plus de 30 x 40 cm. (12 x 16 po.) Vous pouvez apporter avec vous les documents personnels et les ordinateurs portatifs mais ils doivent être placés dans un sac transparent qui vous sera fourni au vestiaire par le personnel de sécurité. Bibliothèque et Archives se réserve le droit d'examiner le contenu du sac lorsque le chercheur quitte les salles de lecture.

Les chercheurs doivent porter leur laissez-passer en tout temps.

Les chercheurs ne doivent pas laisser sans surveillance les objets personnels de valeur, tels que porte-monnaie ou sacs à main. Le Musée des beaux-arts ne sera aucunement responsable de la perte de tels objets.

Toutes les collections doivent être consultées sur place seulement, sauf les diapositives, qui peuvent être empruntées pour une semaine.

Bibliothèque et Archives se réserve le droit de limiter la quantité de matériel que peut demander un chercheur en une seule fois.

Les chercheurs sont responsables du soin et de la protection du matériel qu'ils utilisent. Il est interdit de marquer ou d'abîmer un document. L'usage des autocollants sur le matériel de la Bibliothèque est défendu.

Il est permis de photocopier le matériel et de prendre des images digitales, pourvu que soient respectés les règlements ayant trait à la préservation du matériel ainsi que la législation et les conventions concernant les droits d'auteur.

On doit respecter les directives de Bibliothèque et Archives en ce qui concerne la consultation et la photocopie du matériel rare et fragile. Seuls les crayons peuvent être utilisés pour prendre des notes lorsqu'on travaille avec le matériel rare et les documents d'archives. On peut être tenu de porter des gants de coton pour consulter certain matériel.

Le service de l'internet ne peut être utilisé qu'à des fins de recherche ayant trait au domaine des arts. L'usage est restreint à 20 minutes par client et par jour. Le courrier électronique, le traitement de texte et le téléchargement de dossiers sur disquettes ou CD-ROM ne sont pas permis.

Il est interdit d'utiliser les téléphones cellulaires et les baladeurs dans les salles de lecture. Veuillez vous assurer que votre téléphone cellulaire soit fermé.

On ne doit pas apporter de nourriture ou de boisson (même pas une bouteille d'eau) dans les salles de lecture.

Les chercheurs doivent se comporter avec la bienséance et l'égard appropriés envers les autres chercheurs et le personnel. La conduite et le langage bruyants ou abusifs ne seront pas tolérés.

J'ai lu les règles ci-dessus et je m'engage à les respecter. Je reconnais que l'abus des privilèges de recherche de la part d'un chercheur peut lui faire perdre ces privilèges.

Signature

Date

